

COMMUNE DE BIERNÉ-LES-VILLAGES (53290)

Date de convocation : 12/01/2026

DELIBERATION du CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 22 JANVIER 2026

L'an deux mil vingt-six, le jeudi 22 janvier à 20 H 30, les membres du Conseil Municipal se sont réunis à la mairie déléguée de Bierné, sous la présidence de Madame TRIBONDEAU Marie-Noëlle, Maire de Bierné-les-Villages.

Etaient présents : Mmes CORNU Marie-Andrée, FRADET-LE BOULC'H Candice, LECOMTE Stéphanie, PORCHER Nathalie, TAUNAI Agnès, TRIBONDEAU Marie-Noëlle, MM. BITBOL Alain, GELINEAU Jonathan, MAHIER Dominique, MANCEAU André, MAUSSION Paul, REVELAUD Romain, ROUSSEAU Vincent, THIBAUT Didier

Excusés : Mmes BERTHLOT Nadège, GONIN Muriel, M. JOLY Jacky

Absents : Mme LEMESLE Marie-Françoise, M. AUVRAY Kévin

Secrétaire de séance : Mme FRADET-LE BOULC'H Candice

OBJET : AVIS PROJET AGRIVOLTAÏQUE BIERNÉ

Madame le Maire rappelle à l'assemblée que le projet agrivoltaïque de M. CLÉMENCEAU, agriculteur à Bierné, avait fait l'objet d'une demande de permis de construire en 2024 portée par la société NEOEN et qui avait été rejetée par les services de l'Etat en raison de la puissance et des dimensions du projet.

Une nouvelle demande a été déposée en fin d'année 2025 modifiant principalement la puissance (18.76 mégawatts) et l'espacement entre les panneaux, passant de 4 à 7.6 mètres.

Le projet donne lieu à la réalisation d'une évaluation environnementale et fait l'objet d'une procédure d'enquête publique.

Le conseil municipal est amené à s'exprimer sur ce projet qui est en cours d'instruction auprès des services de l'Etat.

En effet, l'article R. 122-7 du Code de l'environnement rend obligatoire la présente consultation puisque le projet fait l'objet d'une étude d'impact.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après présentation, et après en avoir délibéré, à l'unanimité

DONNE un avis favorable au projet agrivoltaïque de M. CLÉMENCEAU – la Carterie (Bierné)

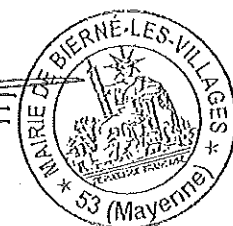
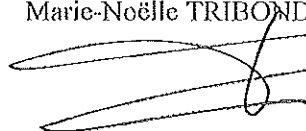
MANDATE Madame le Maire pour toutes démarches et signatures relatives à ce dossier

Fait les jour, mois et an que dessus

Extrait certifié conforme

Le Maire

Marie-Noëlle TRIBONDEAU



Transmis à la Préfecture

Le ... 26 JAN. 2026 ...

Certifié le ... 26 JAN. 2026

LE MAIRE